Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

_____

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

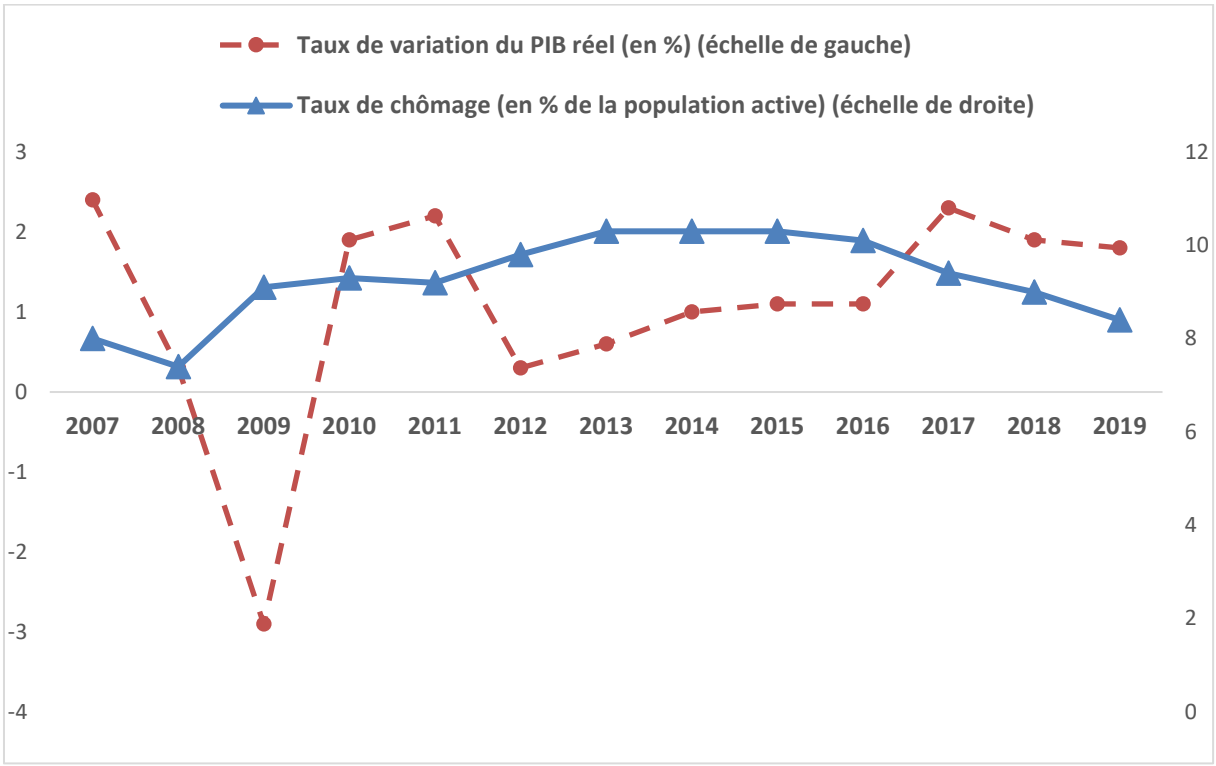
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

La lutte contre le chômage passe-t-elle nécessairement par la mise en œuvre de politiques de soutien de la demande globale ?

DOCUMENT 1

Taux de chômage (en % de la population active) et taux de variation du PIB réel (en %) en France de 2007 à 2019



Source : d'après INSEE, 2022.

DOCUMENT 2

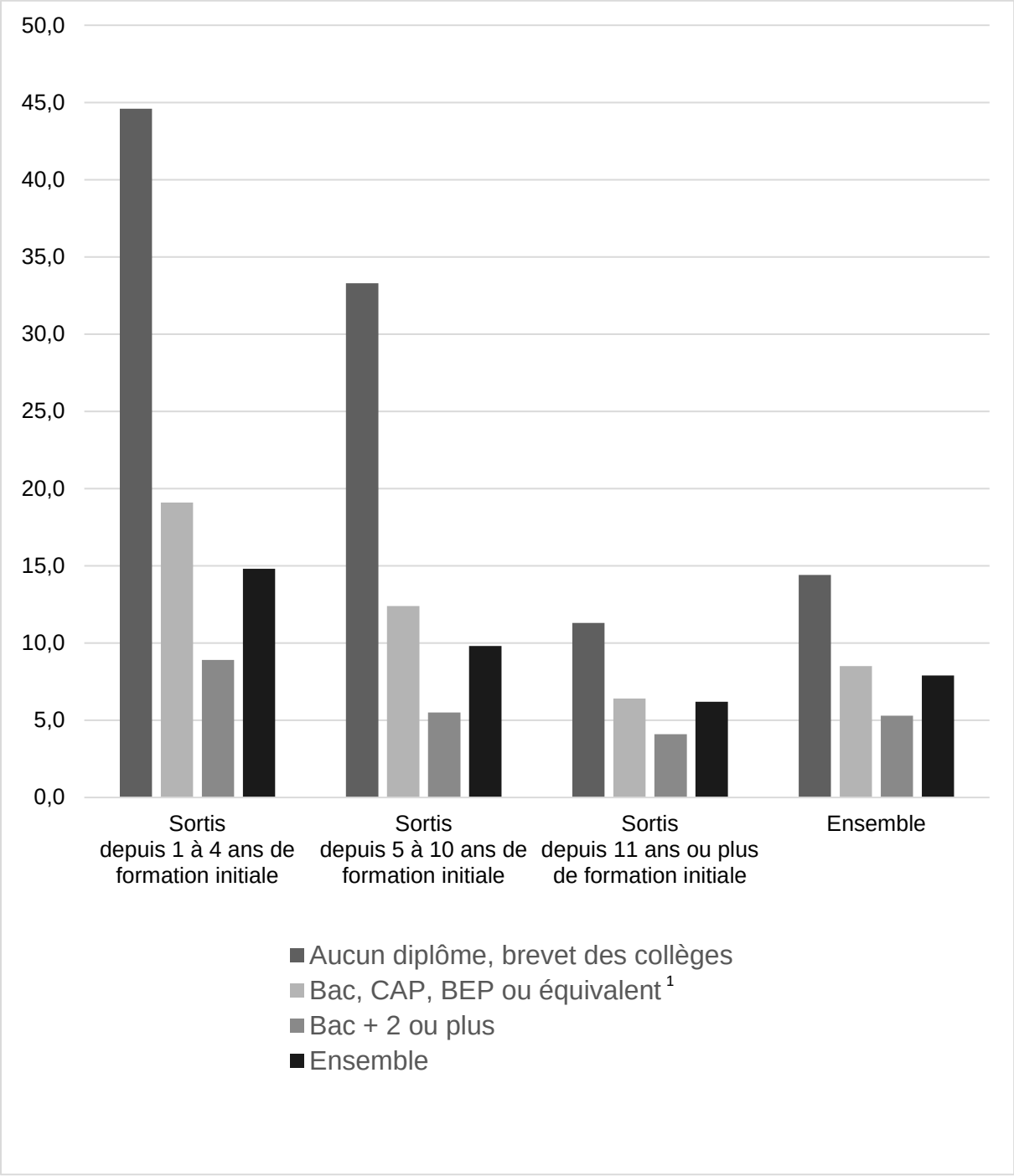
Quelques mesures du plan de relance en France en milliards d'euros (2020-2022)

ÉCOLOGIE *dont* :	**30**
Rénovation énergétique des bâtiments publics	*4*
Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux	*0,5*
Rénovation énergétique des logements privés	*2*
Soutien à la demande en véhicules propres du plan automobile (bonus écologique, prime à la conversion)	*1,9*
COMPÉTITIVITÉ *dont :*	**34**
Baisse des impôts de production	*20*
COHÉSION *dont :*	**36**
Prime à l'embauche des jeunes	*1,1*
Programme d'investissement dans les compétences/digitalisation de la formation	*0,9*
TOTAL DES MESURES	**100**

Source : d'après *France Relance*, Dossier de presse, 3 septembre 2020.

DOCUMENT 3

Taux de chômage (en %) selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2021



Champ : France hors Mayotte, personnes actives.

Source : INSEE, *Chiffres clés,* 2022.

1 : CAP : Certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : Brevet d'études professionnelles.

DOCUMENT 4

Depuis de nombreuses années, l'INSEE interroge les entreprises sur les évolutions passées et futures de leur effectif, l'existence de difficultés de recrutement et de contraintes de production dues à un personnel insuffisant […]. La moitié des entreprises sont confrontées à des barrières au moment d'embaucher des travailleurs en CDI ou CDD de longue durée, un tiers n'en rencontrent pas et les autres ne se sentent pas concernées, probablement parce qu'elles n'ont pas récemment recruté de nouveaux employés. Les embauches sont freinées par l'incertitude sur la situation économique (barrière citée par 28 % des entreprises), la difficulté à trouver de la main-d'œuvre compétente (27 % des entreprises), un coût de l'emploi jugé trop élevé (23 % des entreprises) et par la règlementation du marché de l'emploi (18 % des entreprises).

Source : « Note de conjoncture », *INSEE*, juin 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Comment les marchés de quotas d'émission permettent-ils de faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Répartition des exportations et importations françaises et allemandes de véhicules par gamme en % du total des exportations ou des importations de la filière, moyenne 2017-2019

	Bas de gamme	Gamme moyenne	Haut de gamme
Exportations françaises	29	48	22
Importations françaises	30	30	41
Exportations allemandes	8	27	65
Importations allemandes	21	45	34

Source : D'après *Les Profils Pays du CEPII (Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales)*, 2022.

Note : l'ensemble ne fait pas toujours 100 en raison des arrondis.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la répartition des exportations françaises et allemandes de véhicules. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez les échanges de véhicules entre pays comparables. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les individus s'engagent malgré le paradoxe de l'action collective.

DOCUMENT 1

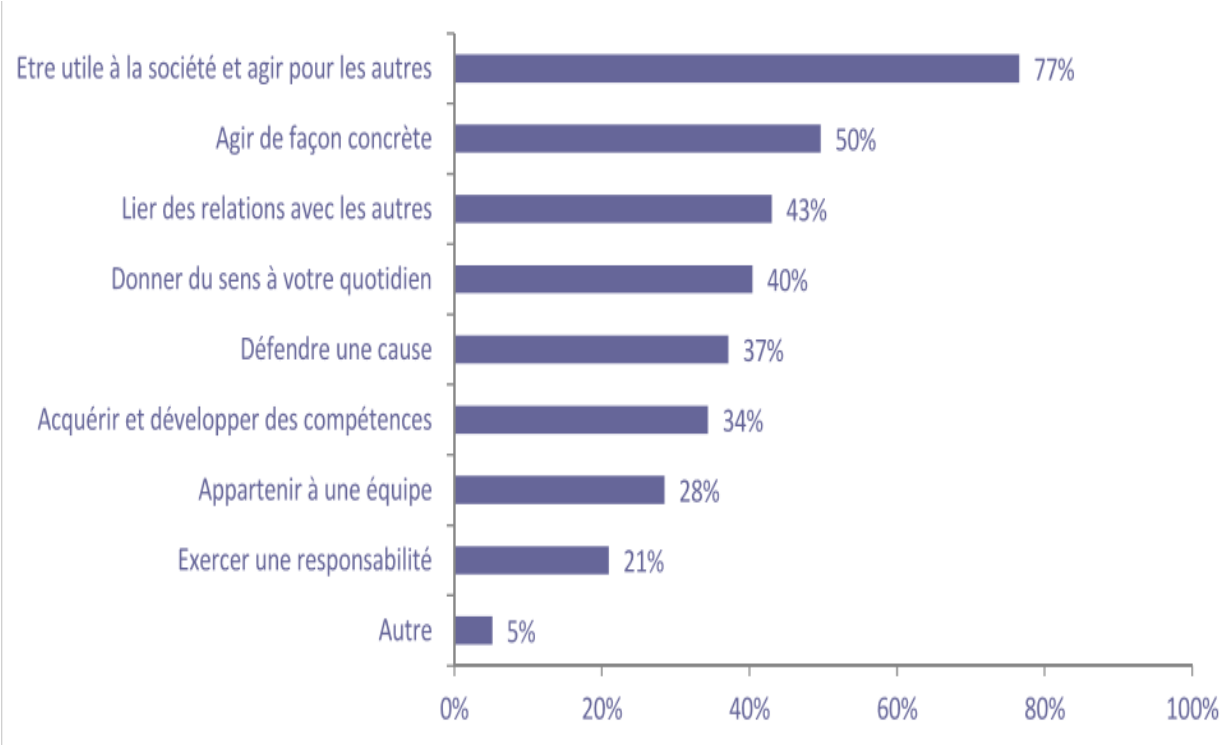
Comme je l'ai montré dans la logique de l'action collective, du moins aux États-Unis, il y a toujours, si on examine tous ces groupes, des trouvailles spéciales, que j'appelle "incitations sélectives", qui expliquent que les adhésions à toutes les grandes organisations vouées à l'action collective se maintiennent pendant un temps considérable. Les incitations sélectives sont des avantages ou des sanctions individualisés qui poussent les différentes firmes ou personnes à participer à l'action collective ou à la soutenir financièrement. Elles expliquent le fait que les biens collectifs ou les biens publics qui résultent de l'action collective ne sont pas une incitation suffisante pour que des individus rationnels s'engagent dans celle-ci. Dans de très petits groupes, il arrive qu'une action rationnelle délibérée soit entreprise pour obtenir des biens collectifs en l'absence de toute incitation sélective, mais ce n'est jamais vrai, à long terme du moins, dans les grands groupes.

Source : Mancur OLSON, « Pour une façon d'aborder la politique des Pouvoirs Publics qui transcende des idéologies dépassées », *Politiques et Management Public*,1987.

DOCUMENT 2

« Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole dans cette association ? »

(Plusieurs réponses possibles)



Champ : enquête nationale réalisée par l'IFOP auprès de 3 156 Français bénévoles dans une association en 2016.

Source : « La France bénévole », *Recherches et Solidarités*, 2017.

DOCUMENT 3

En fonction de la culture politique et de l'état des droits, des orientations des gouvernants et des dispositifs de concertation, la tolérance et la prise en compte des activités protestataires varieront considérablement. Manifester expose à plus de risques au Caire qu'à Oslo. […]

Le second élément […] tient au degré de stabilité des alliances politiques. Plus les majorités politiques sont simples et stables, plus les rapports de force politiques sont figés, et moins les mouvements sociaux peuvent espérer tirer profit des jeux partisans pour se faire entendre. […]

Une troisième variable concerne la question de la division des élites et de forces relais à des positions stratégiques. […] Certaines revendications ou mobilisations peinent à trouver des relais, comme l'illustre en 2019 la défiance d'une majorité des formations politiques, mais aussi des éditorialistes et des juristes ayant accès aux médias, devant la demande d'introduction dans la Constitution d'un référendum d'initiative populaire.

Un ultime critère renvoie enfin à la capacité des institutions à développer des politiques publiques. La structure institutionnelle la plus ouverte aux mobilisations, la bienveillance de tel groupe influent sont de peu de secours quand les ressources pratiques pour traduire une sympathie en actes font défaut. Quand un ministère n'a pas ou guère de personnels et de services (Droit des femmes, Environnement) son action ne peut être que faible.

Source : Érik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, 2019.